

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Dispositif 💰 "argent de poche"

Le dispositif « argent de poche » est renouvelé cet été. Il crée la possibilité pour les jeunes Bournevaiziens et Bournevaiziennes de 16 à 17 ans (nés en 2008 et 2009) d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie de leur commune, à l'occasion des vacances scolaires en contrepartie d'une indemnisation. Les jeunes travailleront en demi-journée de 3h30 avec une pause obligatoire de 30 min et ils seront indemnisés à hauteur de 15 €.

Les jeunes qui s'inscrivent doivent s'engager sur les 3 demi-journées d'une mission, soit la mission de juillet soit la mission d'août.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le [site internet de la commune](#) ou il peut également être demandé en mairie.

Le dossier complet 📁 est à déposer lors de la permanence organisée pour ce dispositif, **ce samedi 28 juin 2025, de 14h à 17h**, en mairie (2 place de la Mairie).

Alerte canicule 🌞 et registre communal des personnes vulnérables

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France, décide l'état d'alerte météorologique de niveau ORANGE pour les températures caniculaires attendues les prochains jours. **Il convient d'être vigilant et de se tenir informé de l'évolution météorologique.**

Quelques conseils de comportement :

- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5 litre d'eau par jour si vous êtes une personne âgée.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- Limitez vos activités physiques

De plus, nous vous rappelons que **le CCAS invite les personnes résidant à leur domicile, âgées de + 65 ans (+ 60 ans sous conditions) ou en situation de**

handicap, à s'inscrire en mairie sur le registre communal des personnes vulnérables. Cette inscription permet, en cas de risque exceptionnel ou de dispositif d'alerte (canicule, grand froid, crise sanitaire...), d'apporter une attention particulière à certaines personnes isolées ou vulnérables (appel téléphonique, visite à domicile...).

 Fiche d'inscription en mairie ou sur le [site internet de la commune](#).

Rentrée 2025 : inscriptions à la restauration scolaire

Les inscriptions à la restauration scolaire (écoles publique et privée) pour l'année scolaire 2025-2026 sont ouvertes **jusqu'au 16 juillet 2025**.

 Retrouvez toutes les informations sur le fonctionnement de la restauration scolaire et la procédure d'inscription sur le site de la commune [en cliquant ici](#).

Vigilance Eau !

Concernant les usages de l'eau potable, Vendée Eau rappelle que **les économies d'eau sont l'affaire de tous** et incite chaque vendéen à pratiquer les gestes simples qui permettent de limiter la consommation d'eau, tout au long de l'année, et **en particulier lors des épisodes de tensions sur la ressource**.

Dans la rivière, les conséquences de la sécheresse et des canicules sont déjà dramatiques sur la faune et la flore. **Alors, abstenons-nous de prélever !**

Vous avez la possibilité de consulter VigiEau pour connaître les restrictions à appliquer en fonction de votre activité et de la ressource utilisée (cours d'eau, fossé, puits ou encore forage) : <https://vigieau.gouv.fr/>

Des nouvelles du « bout du monde » : installation d'une table de tennis de table extérieure à St Vincent Puymufrais

Outre le mur du cimetière (une partie s'est effondrée) l'entreprise Gauducheau procède également à quelques travaux d'aménagement d'une petite plateforme pour accueillir une table de tennis de table extérieure, sur l'aire de loisirs du bout du monde...

Horaires d'ouverture de la mairie pendant la période estivale

Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août, la Mairie sera ouverte uniquement les matins, de 8h30 à 12h30 et fermée les après-midis. Reprise des horaires habituels le lundi 25 août 2025.

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

INFORMATIONS ASSOCIATIVE

Rythme jazz Dance Bournezeau

L'association Rythme Jazz Dance vous informe :

- Tous les jeudis de juillet, de 19h00 à 20h30, à la salle omnisports, des cours de zumba sont proposés à 2 € la séance. Ces cours sont ouverts aux non adhérents (1h de zumba et 30 min de renforcement musculaire).

- Les inscriptions pour la saison 2025/2026 se dérouleront ce vendredi 27 juin, de 17h30 à 20h00, et le samedi 6 septembre, de 10h00 à 12h30, à la salle des associations (à côté du stade de foot).

 [Cliquez ici](#) pour consulter le document de la saison 2025/2026

Les Amis de la bibliothèque : partir en livre

L'association des Amis de la Bibliothèque vous proposent de « partir en livre » le **mercredi 2 juillet** sur le site du vieux château, sur le thème « les animaux et nous »

 à 16h des histoires pour les enfants (raconte-tapis, kamishibaï ou petit théâtre

japonais,...)

📖 à 17h des lectures pour les adultes « comme chiens et chats »

Des livres, des jeux géants, des puzzles, des coloriages, un jeu de l'oie, compléteront l'après-midi, ainsi qu'un goûter.

Venez nombreux !

→ *Informations complémentaires (programme complet) et réservation sur le [site du réseaux des bibliothèques du Pays de Chantonnay](#).*

Chorale "Mélodie" en concert

Un concert des chorales "Mélodie" de Bournezeau et "La mare aux fées" de Saint Fulgent sera donné le samedi 5 juillet, à partir de 20h, en l'église de Bournezeau. Les fonds récoltés seront au profit de l'association MECE à Muhih (Rwanda).

Les Marsupil'amis : soirée Moules-Frites

L'association Les Marsupil'amis vous rappelle qu'elle organise, comme chaque année, sa traditionnelle soirée "Moules-Frites".

Au programme : des moules, des frites, de la musique, un feu d'artifice...

Sur place :

🍴 Restauration

🍷 Bar & cave à vin

🛍 Boutique Marsup' (Sweat / T-shirt / Casquette / Verre)

🎵 Orchestre Évidence + piste de danse

🎈 Structures gonflables pour les enfants

🎆 Feu d'artifice offert par la Mairie

💰 Paiement des boissons par tickets (comme l'année dernière)



Réservation des repas en ligne via HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/les-marsupil-amis/evenements/moules-frites-les-marsupil-amis-2025>

ou par téléphone auprès de Manon au 07.77.84.93.77, de Lola au 06.84.89.10.56 ou d'Émile au 07.72.26.51.69.

Don du sang : collecte

L'association du don du sang de Bournezeau vous rappelle qu'une collecte de sang aura lieu le **mardi 15 juillet**, de 15h30 à 19h30, à la salle du Mitan Vendéen.

→ Don sur rendez-vous en [cliquant ici](#)

POUR RAPPEL

Déchets verts : dépôt à l'unité de méthanisation

Nous vous rappelons que l'unité de méthanisation sur le Vendéopôle de Bournezeau se propose de recevoir **les tontes de pelouses de 9h à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi.**

Travaux d'adaptation du réseau

A compter du mois de juillet 2025, GRDF réalisera des travaux de pose de canalisations destinés à adapter le réseau de distribution pour accueillir le gaz renouvelable produit localement.

L'ensemble de ces travaux a une **durée estimative de 7 mois.**

Les équipes de l'entreprise de travaux mandatée "GT Vendée" commenceront les opérations de préparation du chantier courant juillet 2025.

Afin de réduire les impacts du chantier, des mesures seront mises en œuvre afin de

faciliter la circulation des riverains et des automobilistes.

Merci pour votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant la durée du chantier.

→ Informations complémentaires et tracé de travaux  en cliquant ici : <https://sites.grdf.fr/web/travauxgrdf/chantonnay-bournezeau-la-reorth-et-saint-jean-d-hermine>

Enquête sur le tourisme au Pays de Chantonnay

Dans le cadre de la réalisation de son schéma de développement touristique, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay réalise une enquête auprès des habitants et des visiteurs, jusqu'au 19 septembre 2025.

L'objectif est de mieux comprendre les pratiques, les habitudes de consommation et leur perception du territoire.

 L'enquête peut être complétée en ligne [en cliquant ici](#).

Seniors au Pays de Chantonnay : été 2025

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonnay organise des activités à destination des plus de 60 ans. Des activités prévention santé ou des idées de sorties pour l'été sont proposées sur tout le territoire du Pays de Chantonnay.

→ Retrouvez le programme complet des activités organisées cet été, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, [en cliquant ici](#).

Relais baby-sitting

La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay propose un nouveau service qui met en relation des parents à la recherche d'un(e) baby-sitter occasionnel(le) et des jeunes entre 16 et 25 ans souhaitant garder des enfants. La Communauté de Communes n'est qu'un intermédiaire et non l'employeur des baby-sitters.

→ Informations complémentaires sur le [site de la Communauté de Communes](#) ou en contactant le service Enfance, Jeunesse et Familles par téléphone au 02.51.94.40.23 ou par mail à familles@cc-paysdechantonnay.fr

Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

Comme chaque année, POLLENIZ organise, en Pays de la Loire, une campagne d'actions collectives contre la chenille processionnaire du pin.

Pourquoi lutter collectivement ?

Regroupées en colonies, les chenilles processionnaires s'attaquent aux aiguilles des pins. Elles les ingèrent et peuvent entraîner l'affaiblissement, voire la mort de l'arbre. Elles représentent également un risque sanitaire pour l'Homme et les animaux à cause de leurs poils microscopiques très urticants qu'elles libèrent dans l'air. Ils restent virulents même plusieurs mois après la disparition des chenilles, surtout dans les anciens nids.

POLLENIZ propose aux habitants des Pays de la Loire de bénéficier d'un traitement biologique ou d'une pose d'Écopiège.

Inscriptions possibles du 15 juin au 15 septembre.

 Informations complémentaires et tarifs : <https://polleniz.fr/la-lutte-collective-chenille-processionnaire-du-pin-en-pays-de-la-loire/>

Lotissement communal "Le Haut Bois"

 **1 lot** est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr



02/07/2025

Partir en livres à Bournezeau

Partir en livres à Bournezeau



13/07/2025

Moules-frites et feu d'artifice

organisés par l'association des Marsupil'amis et de la Commune



15/07/2025

Collecte de sang

organisée par le Don du sang



20/07/2025

Vide grenier

organisé par l'association du Basket Club Bournezeau

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.